



Treaty Series

*Treaties and international agreements
registered
or filed and recorded
with the Secretariat of the United Nations*

VOLUME 1270

Recueil des Traités

*Traités et accords internationaux
enregistrés
ou classés et inscrits au répertoire
au Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies*

United Nations • Nations Unies
New York, 1993

*Treaties and international agreements
registered or filed and recorded
with the Secretariat of the United Nations*

VOLUME 1270

1982

I. Nos. 20945-20952

TABLE OF CONTENTS

I

*Treaties and international agreements
registered from 9 March 1982 to 13 March 1982*

	<i>Page</i>
No. 20945. Multilateral: Agreement on the implementation of a European project on pollution, on the topic "Sewage Sludge Processing" (with annex). Concluded at Brussels on 23 November 1971	3
No. 20946. Multilateral: Agreement on the implementation of a European project on pollution, on the topic "Analysis of Organic Micropollutants in Water" (with annex). Concluded at Brussels on 23 November 1971	43
No. 20947. Multilateral: Agreement on the implementation of a European concerted action project in the field of metallurgy on the topic "Materials for Desalination Plants". Concluded at Brussels on 23 November 1971	85
No. 20948. Multilateral: Agreement on the implementation of a European telecommunications project on the topic "Aerials with Reduced First Side-lobes and Maximum G/T Yield" (with annex). Concluded at Brussels on 23 November 1971	121
No. 20949. Multilateral: Agreement on the implementation of a European telecommunications project on the topic "Aerial Network with Phase Control" (with annex). Concluded at Brussels on 16 June 1972	155
No. 20950. Multilateral: International Agreement on the setting up of an experimental European network of ocean stations (with annexes). Concluded at Brussels on 15 December 1977	189

*Traité et accords internationaux
enregistrés ou classés et inscrits au répertoire
au Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies*

VOLUME 1270

1982

I. N°s 20945-20952

TABLE DES MATIÈRES

I

*Traité et accords internationaux
enregistrés du 9 mars 1982 au 13 mars 1982*

	<i>Pages</i>
N° 20945. Multilatéral : Accord pour la mise en œuvre d'une action européenne dans le domaine des nuisances sur le thème «Traitement des boues d'épuration» (avec annexe). Conclu à Bruxelles le 23 novembre 1971	3
N° 20946. Multilatéral : Accord pour la mise en œuvre d'une action européenne dans le domaine des nuisances sur le thème «Analyse des micropolluants organiques dans l'eau» (avec annexe). Conclu à Bruxelles le 23 novembre 1971	43
N° 20947. Multilatéral : Accord pour la mise en œuvre d'une action concertée européenne dans le domaine de la métallurgie sur le thème «Matériaux pour les usines de dessalement de l'eau de mer» (avec annexe). Conclu à Bruxelles le 23 novembre 1971	85
N° 20948. Multilatéral : Accord pour la mise en œuvre d'une action européenne dans le domaine des télécommunications sur le thème «Antennes avec premiers lobes secondaires réduits et rapport G/T maximal» (avec annexe). Conclu à Bruxelles le 23 novembre 1971	121
N° 20949. Multilatéral : Accord pour la mise en œuvre d'une action européenne dans le domaine des télécommunications sur le thème «Réseau d'antennes à commande de phase» (avec annexe). Conclu à Bruxelles le 16 juin 1972	155
N° 20950. Multilatéral : Accord international pour la mise en place d'un réseau européen expérimental de stations océaniques (avec annexes). Conclu à Bruxelles le 15 décembre 1977 .	189

	Page
No. 20951. Netherlands and Yemen: Agreement on technical co-operation. Signed at The Hague on 3 October 1978	269
No. 20952. Netherlands and Romania: Convention for the avoidance of double taxation and the prevention of fiscal evasion with respect to taxes on income and on capital (with protocol). Signed at Bucharest on 27 March 1979	277
ANNEX A. Ratifications, accessions, prorogations, etc., concerning treaties and international agreements registered with the Secretariat of the United Nations	
No. 9431. Convention concerning the powers of authorities and the law applicable in respect of the protection of infants. Opened for signature at The Hague on 5 October 1961: Withdrawal by the Netherlands of the reservations made upon ratification	346
No. 13608. Mano River Declaration establishing the Mano River Union between Liberia and Sierra Leone. Done at Malema on 3 October 1973: Seventh Protocol to the above-mentioned Declaration: Participation of other West African States in the Mano River Union. Concluded at Monrovia on 9 July 1976	347
Eighth Protocol to the Mano River Declaration: Privileges and immunities of the Mano River Union. Concluded at Monrovia on 9 July 1976	349
Ninth Protocol to the Mano River Declaration: Establishment of the Union Training and Research Board, a Union Training and Research Fund and other facilities. Concluded at Monrovia on 9 July 1976	353
Tenth Protocol to the Mano River Declaration: Establishment of a Union Commission on Industry and Trade. Concluded at Monrovia on 9 July 1976	359
Eleventh Protocol to the Mano River Declaration: Principles and policies affecting intra-Union trade and trade between Member States and third countries (with annex). Concluded at Monrovia on 9 July 1976	361
Twelfth Protocol to the Mano River Declaration: The principles and policy for the promotion of Union industries. Concluded at Monrovia on 9 July 1976	372
Thirteenth Protocol to the Mano River Declaration: Establishment of a Postal Union, a Union Postal Affairs Committee and matters related thereto. Concluded at Monrovia on 9 July 1976	379
Fourteenth Protocol to the Mano River Declaration: Procedures for bringing into effect certain measures affecting the Mano River Union in accordance with international law and national procedures. Concluded at Freetown on 17 October 1977	382

	Pages
Nº 20951. Pays-Bas et Yémen : Accord de coopération technique. Signé à La Haye le 3 octobre 1978	269
Nº 20952. Pays-Bas et Roumanie : Convention tendant à éviter la double imposition et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune (avec protocole). Signé à Bucarest le 27 mars 1979	277
 ANNEXE A. <i>Ratifications, adhésions, prorogations, etc., concernant des traités et accords internationaux enregistrés au Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies</i>	
Nº 9431. Convention concernant la compétence des autorités et la loi applicable en matière de protection des mineurs. Ouverte à la signature à La Haye le 5 octobre 1961 : Retrait par les Pays-Bas des réserves formulées lors de la ratification	346
Nº 13608. Déclaration du Fleuve Mano portant création de l'Union du fleuve Mano entre le Libéria et la Sierra Leone. Conclue à Malema le 3 octobre 1973 : Septième Protocole à la Déclaration susmentionnée : Participation des autres États de l'Afrique de l'Ouest à l'Union du fleuve Mano. Conclu à Monrovia le 9 juillet 1976	418
Huitième Protocole à la Déclaration du fleuve Mano : Priviléges et immunités de l'Union du fleuve Mano. Conclu à Monrovia le 9 juillet 1976	420
Neuvième Protocole à la Déclaration du fleuve Mano : Création d'un Conseil chargé de la formation et de la recherche d'un Fonds de l'Union pour la formation et la recherche et d'autres services. Conclu à Monrovia le 9 juillet 1976	424
Dixième Protocole à la Déclaration du fleuve Mano : Création d'une Commission de l'Union sur le commerce et l'industrie. Conclu à Monrovia le 9 juillet 1976	430
Onzième Protocole à la Déclaration du fleuve Mano : Principes et politiques régissant le commerce intra-union et le commerce entre les états membres et les pays tiers (avec annexe). Conclu à Monrovia le 9 juillet 1976	433
Douzième Protocole à la Déclaration du fleuve Mano : Principes et politiques pour la promotion des industries de l'Union. Conclu à Monrovia le 9 juillet 1976	445
Treizième Protocole à la Déclaration du fleuve Mano : Création d'une Union postale, d'un Comité chargé des affaires postales de l'Union et des questions y afférentes. Conclu à Monrovia le 9 juillet 1976	453
Quatorzième Protocole à la Déclaration du fleuve Mano : Procédures pour rendre effectives certaines mesures concernant l'Union du fleuve Mano conformément à la législation internationale et aux procédures nationales en vigueur. Conclu à Freetown le 17 octobre 1977	456